

Janv. - Fév. - Mars 2026
Numéro 35

La Gazette

des Éligéois



infos diverses

Où trouver la Gazette

Vous trouverez votre Gazette n° 35 aux endroits habituels : Mairie, Boulangerie Rousselot «Le fournil Saint-Eloi», Salon de coiffure «Idéal'Coiffure».

Chiens errants

Un chien perdu, ou abandonné errant dans les rues de Saint-Éloi ? Appelez le 07 80 69 07 55. Les élus s'en chargeront.

Opération Tranquillité Vacances

Vous vous absentez de votre domicile pour quelques jours ? Prévenez le service de Police Municipale, et partez tranquille !
Contact : 07 80 19 78 21

Rappel – Demande de travaux de voirie

Toute demande concernant la voirie (installation de miroir, apport de cailloux, trottoirs, remblais, panneaux, etc.) doit être adressée exclusivement à la mairie.
Merci de ne pas solliciter directement le service technique communal.

Sommaire

Retour en images	4
La Sainte Barbe	4
Fête de la Saint-Éloi / Le Noël de nos aînés	5
Une visite du Père Noël pas comme les autres	6
Cérémonie des vœux 2026	7
Un Noël magique au cœur du quartier des Bleuets	8
Les visages de Saint-Éloi	8
Travaux	9
Travaux de voirie	9
Une meilleure orientation au cimetière	9
Dossier Elections Municipales 2026	10
Conseil Municipal	14
Zoom sur	15
La Maison d'Assistantes Maternelles Les Minis Pouces	15
Médiathèque	16
Vie des associations	18
Les Jeunes Pousses	18
A Tout Cœur	19
Avenir Sportif Saint-Éloi Tennis de Table	20
Amicale Pétanque Éligeoise	21
Amis du Vieux Chaluzy	21
Accueil de loisirs	22
Artisans	24
Etat civil	25
À vos agendas	26

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE



Rappel des règles essentielles de sécurité routière

Afin d'améliorer la sécurité de tous et de favoriser une circulation plus apaisée, la municipalité souhaite rappeler plusieurs règles importantes de sécurité routière.

Le respect strict des zones limitées à 30 km/h est essentiel. Ces limitations ont été mises en place pour renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers, en particulier dans les secteurs résidentiels.

À ce titre, une nouvelle zone de circulation limitée à 30 km/h a été instaurée par arrêté municipal n°2025/141 du 30 décembre 2025 sur les voies suivantes : route de Trangy, route d'Aubeterre, rue du Hameau d'Aubeterre, rue de Courtin, rue de la Perrière, rue de Rémeron et rue de Venille.
Cette limitation s'applique de manière permanente dès la mise en place de la signalisation réglementaire.

Les automobilistes sont invités à la plus grande vigilance : le non-respect de cette limitation est passible d'une amende de 90€, accompagnée d'une perte éventuelle de points sur le permis de conduire.

La municipalité rappelle également l'importance du respect des feux tricolores, suite à une recrudescence d'accidents, ainsi que le respect des règles de stationnement, notamment l'obligation de stationner dans le sens de la circulation devant l'école, afin d'assurer la sécurité des enfants et des familles.

infos pratiques

Horaires Mairie :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h.

Lundi et mardi : de 13h30 à 16h30.

Mercredi : de 13h30 à 18h.

Contacts :

Tél. : 03 86 37 77 00

Le standard téléphonique est ouvert
aux horaires d'ouverture de la mairie.

✉ mairie@ville-saint-eloi.fr

🌐 www.saint-eloi-58.fr

📘 Saint-Eloi-58 Officiel

📱 [sainteloi58](https://www.instagram.com/sainteloi58)

Astreinte élus : 07 80 69 07 55

Police municipale : 07 80 19 78 21

✉ police-municipale@ville-saint-eloi.fr

Services techniques : 06 70 00 81 00

CCAS : Contacter la mairie

Assistante sociale :

Sandrine GERBAUD : 03 86 93 57 00

Agence Postale Communale :

Horaires : identiques à ceux de la Mairie

Contact : 36 31

Suivre une lettre ou un colis :

www.laposte.fr/outils/suivre-vos-envois

Puis renseignez votre numéro de suivi ou
d'avis de passage

Groupe scolaire des Jeunes Pousses :

Maternelle : 03 86 37 13 44

Primaire : 03 86 37 13 43

Restaurant scolaire : 03 86 37 77 06

Garderie : 03 86 37 77 07

Médiathèque :

Mardi à jeudi : 10h à 12h ; 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h

Tél. : 03 86 37 12 58

✉ mediatheque@ville-saint-eloi.fr

📘 [mediathequesainteloinievre](https://www.facebook.com/mediathequesainteloinievre)

Mentions légales :

Mise en page : service communication

Impression : Inore Groupe Impression

Tirage : 1250 exemplaires

Distribution : les élus du Conseil Municipal

Directeur de la publication : Jérôme Malus

Comité de rédaction : Marie-Martine Girand

et les conseillers communication

Photos : T. Chesneau, E. Esteves, MM. Girand,

D. Legrand, A. Maillefer

Correspondance : Marie-Martine Girand,
adjoindue à la communication

Mairie de Saint-Eloi

20 chemin du Bois Bouchot- 58000 Saint-Eloi

Tél. : 03 86 37 77 00

🌐 www.saint-eloi-58.fr

✉ communication@ville-saint-eloi.fr

✉ lagazette.saint.eloi58@gmail.com



Chères Éligeoises, chers Éligeois,

En ce début d'année 2026, je souhaite m'adresser à vous à travers
ces quelques lignes, dans un esprit de responsabilité et de mesure.

L'année écoulée a été rythmée par la vie quotidienne de notre
commune : le fonctionnement des services municipaux, l'entretien
des équipements et des espaces publics, la vie scolaire, les
initiatives associatives, culturelles et sportives, ainsi que les temps
de rassemblement qui ponctuent notre calendrier communal. Ces
actions, souvent discrètes mais essentielles, participent au cadre de
vie et au lien social qui font l'identité de notre commune.

Je tiens à saluer l'engagement des habitants, des bénévoles,
des responsables associatifs, des agents municipaux et des élus,
qui contribuent chaque jour, chacun dans son rôle, au bon
fonctionnement de notre collectivité. La vitalité associative et la
participation citoyenne demeurent des forces importantes de notre
territoire.

L'année 2026 est également une année particulière pour la vie
démocratique locale. Les élections municipales à venir constitueront
un temps fort de notre calendrier républicain. Elles permettront
à chacune et chacun de s'exprimer et de participer aux choix
qui concernent l'avenir de la commune. Vous trouverez dans ce
bulletin un dossier spécial consacré aux élections municipales 2026,
présentant les informations pratiques relatives à leur organisation.

Dans un contexte parfois incertain, la commune reste un espace
de proximité, d'échanges et de solidarité. Le respect, l'écoute et
l'engagement collectif demeurent essentiels pour préserver la
qualité du vivre-ensemble.

Je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux sincères de santé, de
sérénité et de solidarité pour l'année 2026.

Bien éligeoisement,
Jérôme Malus
jerome.malus@ville-saint-eloi.fr





© SDIS 58

La Sainte Barbe

Le 4 décembre dernier, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue au centre de secours principal de Nevers Saint-Éloi, rendant hommage à l'engagement des sapeurs-pompiers.

À cette occasion, plusieurs agents des centres de Nevers Saint-Éloi et de Nevers La Sangsue ont été distingués. Ces décorations et avancements ont permis de mettre en lumière leur professionnalisme, leur disponibilité et leur dévouement quotidien au service de la population.

La cérémonie s'est déroulée en présence de **Mme Stéphanie Petitjean**, secrétaire générale de la préfecture et sous-préfète de l'arrondissement de Nevers, de **M. Jean-Paul Fallet**, conseiller départemental de la Nièvre, de **Monsieur le Maire de Saint-Éloi**, de **M. Michel Mulot**, président du SDIS, du colonel hors classe **Olivier Peycru**, directeur du SDIS, ainsi que du capitaine **Mickaël Maunoir**, président de l'UDSP 58.

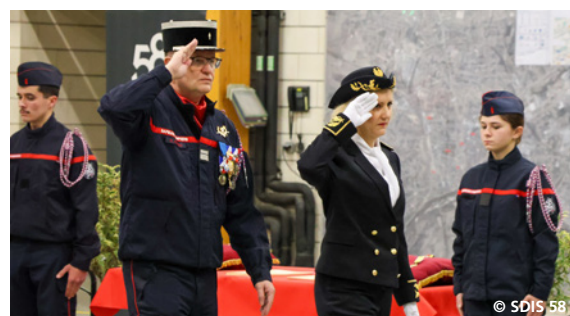
Ce moment solennel et convivial a une nouvelle fois souligné l'importance du rôle des sapeurs-pompiers et l'attachement des institutions à celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour la sécurité de tous.



© SDIS 58



© SDIS 58



© SDIS 58



© SDIS 58



© SDIS 58



Fête de la Saint-Éloi

La fête religieuse de la Saint-Éloi s'est déroulée le dimanche 7 décembre 2025, comme le veut la tradition, chaque premier dimanche du mois de décembre.

La messe, célébrée en l'église du village par le **père François-Xavier Reveneau**, a rassemblé de nombreux fidèles. À l'issue de la cérémonie, les participants se sont retrouvés pour un moment de convivialité et de partage. La municipalité, présente à cette occasion, a offert le verre de l'amitié, permettant à chacun de prolonger les échanges dans une ambiance chaleureuse.

Cette célébration annuelle demeure un temps fort apprécié, témoignant de l'attachement des habitants aux traditions locales et au vivre-ensemble.



Le Noël de nos aînés

Comme chaque année, la commune a souhaité marquer les fêtes de fin d'année par une attention particulière envers ses aînés.

Les Éligeois âgés de 75 ans et plus, n'ayant pas pu participer au repas des aînés, ont ainsi reçu leur colis de Noël, soit lors de permanences spécialement organisées en mairie, soit directement à leur domicile.

Cette distribution, assurée par les **membres du Conseil municipal** et du **CCAS**, a permis de garantir une démarche solidaire, inclusive et respectueuse des besoins de chacun, tout en maintenant un précieux lien de proximité.

Chaque colis était accompagné d'une carte de vœux réalisée avec soin par les **enfants du centre de loisirs**, apportant une touche intergénérationnelle et de chaleureux messages aux aînés de la commune.



Une visite du Père Noël pas comme les autres

Le groupe scolaire des Jeunes Pousses a vécu un moment féerique grâce la visite tant attendue du Père Noël ! Les enfants, les yeux brillants, ont accueilli le célèbre bonhomme à la barbe blanche... mais pas dans son traditionnel traîneau ! Accompagné de son fidèle lutin, il est arrivé dans un magnifique coupé rouge, sous les applaudissements et les rires des élèves.

Chocolats et livres ont été distribués à chacun, faisant briller de bonheur les petits visages. Avant de reprendre sa route, le Père Noël a laissé derrière lui une cour enchantée, où la magie de Noël était palpable pour tous.

Une visite inoubliable qui restera dans les cœurs !





Cérémonie des vœux 2026

Près de 300 habitants se sont réunis le 8 janvier à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux de la commune, organisée dans une ambiance conviviale.

La soirée a débuté avec l'intervention des **jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes**, qui ont présenté les actions menées en 2025 et partagé leurs souhaits pour l'année à venir. Un film rétrospectif a ensuite retracé en images plusieurs temps forts de l'année écoulée.

Lors de son allocution, le maire est revenu sur différents aspects de la vie communale et a remercié l'ensemble des acteurs locaux pour leur engagement, avant d'adresser ses vœux pour 2026.

La cérémonie s'est conclue par un moment d'échanges autour du verre de l'amitié.

Le film est disponible sur la page YouTube de la commune.





Un Noël magique au cœur du quartier des Bleuets

Chaque année, les habitants du quartier des Bleuets ont la chance de découvrir un véritable coin de féerie grâce à **Monsieur Riblet**. Sa maison se transforme alors en un décor de rêve pour Noël, captivant petits et grands par ses lumières scintillantes, sa crèche minutieusement décorée et son chalet du Père Noël, où se cache toujours une surprise pour les enfants.

La porte est grande ouverte, et tous les enfants peuvent entrer librement pour admirer les animations et les détails du décor. À l'intérieur, une corbeille de chocolats et des ballons attend les visiteurs, accompagnée d'une pancarte simple mais accueillante : « Servez-vous ! ». Ce geste généreux, spontané et entièrement gratuit, illumine les yeux des plus jeunes et ravit aussi leurs parents.

Derrière cette magie se cache un travail considérable. M. Riblet consacre de nombreuses heures à préparer ce décor, dans la plus grande discrétion, sans rien attendre en retour. Sa patience, son dévouement et sa créativité font de sa maison un lieu unique où l'esprit de Noël prend tout son sens.

Chaque décembre, grâce à lui, le quartier des Bleuets devient un lieu où l'émerveillement se partage et où la magie de Noël se vit pleinement. Les familles se retrouvent, les enfants rêvent et, pour quelques instants, le quotidien s'efface au profit de la joie et de la féerie.

Merci à Monsieur Riblet pour sa générosité, sa patience et son engagement. Son geste rappelle à tous que la magie de Noël peut naître de la simplicité, de la bienveillance et d'un immense cœur.



« Les visages de Saint-Éloi »

Chaque quartier, chaque rue a ses talents, ses passions, ses histoires uniques.

Nous voulons donner la parole aux habitants qui font la fierté de notre commune : métiers rares, passions atypiques, exploits sportifs... Des parcours inspirants à découvrir !

Vous voulez partager votre histoire ou celle d'un voisin ?
Contactez-nous et faites briller les talents de Saint-Éloi.



Travaux de voirie

Les travaux de réfection de la voirie engagés à l'automne dernier sur la commune arrivent à leur terme.

La dernière intervention concerne la place de l'Église, où la réalisation de l'enrobé est programmée les 5 et 6 mars 2026.

Ces travaux ont concerné les secteurs suivants : rue du Corbier, impasse du Champ des Femmes, impasse des Chênes, rue des Forgerons, Les Terres Blanches, impasse des Fougères, rue du Cholet, rue du Désert, rue du Craquelin, route de Bourgogne, faubourg de la Baratte, ainsi que la place de l'Église.

Le coût total de l'opération s'élève à environ 350 000 €. Les interventions ont porté sur la réfection des chaussées et des trottoirs, ainsi que sur certains aménagements liés à la circulation et à l'écoulement des eaux pluviales.



Une meilleure orientation au cimetière

De nouveaux panneaux de signalisation ont été installés dans les allées du cimetière communal afin de faciliter l'orientation des visiteurs et le repérage des emplacements.

La commune dispose également du dispositif de cimetière connecté, mis en place en 2023 par la société **GÉOSMARTIC** et accessible via un QR code à l'entrée du site. Ce service sera prochainement repris et mis à jour par la société **CARTEME**.





En mars 2026, les Français sont appelés aux urnes pour élire leurs représentants locaux lors des élections municipales, un rendez-vous politique majeur qui façonne directement la vie quotidienne de chacun et chacune.

Pourquoi voter ? Comprendre le rôle des élus et le fonctionnement de la commune

Les élections municipales sont souvent perçues comme un rendez-vous électoral parmi d'autres. Pourtant, elles concernent directement notre quotidien : écoles, routes, cadre de vie, solidarité, culture, environnement... Voter, c'est choisir celles et ceux qui décideront de ces politiques locales pour les six prochaines années.

Les élections municipales : une démocratie de proximité

Les élections municipales permettent aux habitants d'élire leurs représentants locaux : les conseillers municipaux, qui élisent ensuite le maire et ses adjoints.

C'est le seul scrutin où l'impact des décisions est immédiatement visible dans la vie de tous les jours :

- entretien des rues et des bâtiments publics,
- ouverture ou rénovation d'équipements (écoles, gymnases, médiathèques...),
- développement des transports, du logement, des espaces verts,
- soutien aux associations et à la vie culturelle.

Voter aux municipales, c'est donc participer directement à la gestion de sa commune.

Pourquoi est-il important de voter ?

✓ Pour faire entendre sa voix

Chaque bulletin compte. Plus la participation est élevée, plus les décisions prises par les élus sont légitimes et représentatives des habitants.

✓ Pour choisir un projet local

Les listes candidates présentent des programmes : urbanisme, transition écologique, services publics, jeunesse, seniors, sécurité, vie associative... Le vote permet de soutenir la vision qui correspond le mieux à ses attentes.

✓ Pour renforcer la démocratie locale

L'abstention laisse les autres décider à sa place. Voter, c'est exercer un droit fondamental et un devoir citoyen.

✓ Pour agir concrètement sur son quotidien

Contrairement aux élections nationales, les décisions municipales se voient rapidement : travaux, nouveaux services, animations, aménagements urbains.

En résumé : voter, ce n'est pas seulement choisir des élus, c'est choisir l'avenir de sa commune.



Qui sont les élus municipaux ?

Les conseillers municipaux

Ils sont élus pour six ans. Leur nombre dépend de la taille de la commune. Ils forment le conseil municipal, qui :

- vote le budget communal,
- décide des projets et des priorités,
- adopte les règlements locaux,
- contrôle l'action du maire.

Le conseil municipal se réunit plusieurs fois par an en séance publique.



Le maire

Le maire est élu par les conseillers municipaux après les élections.

Il a un double rôle :

1. Chef de l'exécutif communal

- met en œuvre les décisions du conseil municipal,
- dirige les services municipaux,
- gère le personnel communal,
- délivre certains actes administratifs (permis de construire, autorisations, etc.).

2. Représentant de l'État dans la commune

- officier d'état civil (naissances, mariages, décès),
- garant de l'ordre public local,
- organisation matérielle des élections.

Le maire est épaulé par des adjoints, chacun chargé de domaines spécifiques (finances, urbanisme, affaires scolaires, environnement...).

En résumé : Le maire n'est pas élu directement par les citoyens. Les électeurs choisissent d'abord le conseil municipal ; ensuite, ce conseil élit le maire. Celui-ci met en œuvre les décisions du conseil, gère le budget, représente la commune et l'État sur le territoire, garantit l'ordre public, et prend des décisions concrètes pour votre quotidien (urbanisme, écoles, services publics...).

La commune : qu'est-ce que c'est exactement ?

La commune est la plus petite collectivité territoriale française, mais aussi la plus proche des citoyens. Elle dispose d'un territoire, d'une population, d'un budget, d'élus, et de services municipaux. Elle agit dans de nombreux domaines essentiels.

La commune et l'intercommunalité

Aujourd'hui, de nombreuses communes travaillent avec d'autres au sein d'une intercommunalité (communauté de communes ou d'agglomération).

Cela permet de mutualiser certains services et équipements qui dépassent l'échelle d'une seule commune, comme les transports publics, la collecte et le traitement des déchets, le développement économique, et certains équipements culturels ou sportifs.

La commune conserve toutefois ses compétences essentielles et reste l'échelon principal de proximité pour les habitants.

Les principales compétences d'une commune

- **Éducation** : écoles maternelles et élémentaires, restauration scolaire
- **Urbanisme** : permis de construire, plans locaux d'urbanisme
- **Voirie et espaces publics** : routes communales, éclairage, propreté
- **Action sociale** : aides aux personnes âgées, CCAS
- **Culture et sport** : bibliothèques, équipements sportifs, événements
- **Environnement** : parcs, gestion des déchets (souvent avec l'intercommunalité)
- **Sécurité** : police municipale, prévention

Comment fonctionne une commune au quotidien ?

Le budget communal

Chaque année, le conseil municipal vote le budget qui finance :

- les services publics,
- les investissements (travaux, bâtiments, équipements),
- les subventions aux associations.

Les recettes proviennent notamment :

- des impôts locaux,
- des dotations de l'État,
- des redevances et services.

Les services municipaux

Les élus décident des grandes orientations de la commune, tandis que les agents municipaux les appliquent concrètement chaque jour à travers les services rendus aux habitants : accueil en mairie, écoles et cantine, entretien des bâtiments, espaces verts, services techniques ou encore action sociale.

Le rôle de la commune dans les élections

La commune est aussi un acteur central de l'organisation des scrutins :

- tenue des listes électorales,
- organisation des bureaux de vote,
- recrutement des assesseurs et scrutateurs,
- transmission des résultats à l'État.

Le maire est responsable du bon déroulement du vote sur le territoire communal.

Ce qui change pour les municipales 2026

- Vote par listes complètes dans toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants.
- Respect strict de la parité femmes-hommes.
- Fin du panachage (on ne peut plus modifier les listes).

Ces évolutions visent à renforcer l'égalité et la représentation.

Comment participer ?

S'inscrire pour voter

- être âgé de 18 ans,
- être inscrit sur les listes électorales de la commune.

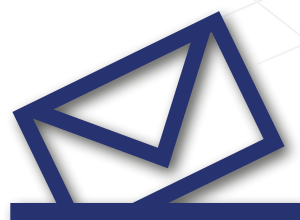
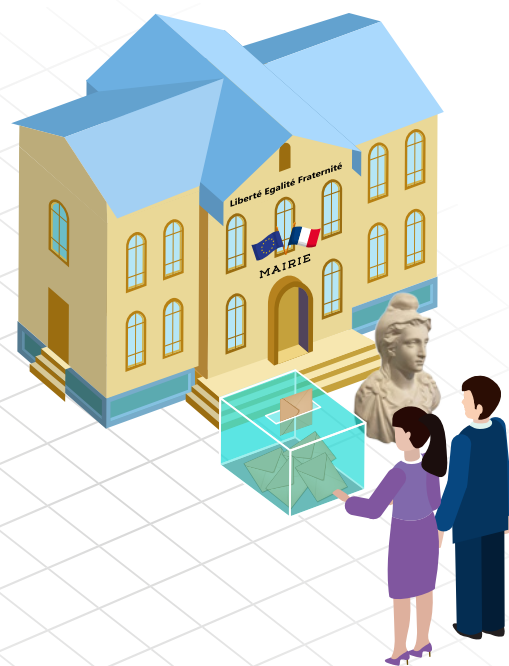
Dates clés

- 1^{er} tour : 15 mars 2026
- 2^e tour : 22 mars 2026

En cas d'absence : Il est possible de voter par procuration, en allant au commissariat, à la gendarmerie, ou en ligne avec une identité certifiée.

Lieu de vote

- Salle du Conseil Municipal de la mairie
- Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.



Allons Voter!

Les élections municipales ne sont pas une formalité. Elles déterminent concrètement la façon dont notre commune va évoluer pendant six ans.

En votant, chaque citoyen devient acteur de son territoire.





Conseil municipal

Urbanisme et projets communaux au cœur des décisions

Réuni le 27 janvier 2026, le Conseil municipal a examiné plusieurs dossiers structurants pour la commune.

• Modification du PLU

La commune adapte son Plan Local d'Urbanisme pour permettre la création de terrains familiaux locatifs destinés à l'habitat de sédentarisation des gens du voyage, afin de mieux répondre aux besoins des familles concernées.

Dans le cadre de la procédure réglementaire, le Conseil municipal a décidé que cette modification ne serait pas soumise à une évaluation environnementale.

Le dossier de modification du PLU sera mis à disposition du public du 9 février au 13 mars 2026, en mairie aux horaires habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune.

Un registre sera mis à disposition afin de permettre aux habitants de formuler leurs observations pendant toute la durée de la consultation.

• Maison des Assistantes Maternelles

Le Conseil municipal a également adopté le plan de financement relatif à la création d'une Maison des Assistantes Maternelles.

Ce projet comprend des travaux d'aménagement du bâtiment ainsi que l'achat du mobilier nécessaire à son fonctionnement.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, le Conseil municipal a autorisé le dépôt de demandes de subventions auprès des organismes concernés.

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

• Maison des Associations

Enfin, le Conseil municipal a validé le lancement du projet de rénovation de la Maison des Associations, ainsi que le plan de financement associé.

Les travaux porteront sur la rénovation du bâtiment et incluent les prestations nécessaires à leur réalisation.

Des subventions seront sollicitées et la commune assurera la part d'autofinancement prévue. Cette décision a également été adoptée à l'unanimité.



La Maison d'Assistantes Maternelles Les Minis Pouces

Dans le cadre du développement des équipements dédiés à la petite enfance, la commune a engagé un projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) au 8 chemin du Bois Bouchot.

La maison, d'une surface de 122 m², a été acquise par la commune afin d'y installer la future **MAM Les Minis Pouces**. Les travaux d'aménagement vont débuter et visent à adapter les locaux aux normes et aux besoins spécifiques de l'accueil des jeunes enfants. Ils portent notamment sur l'aménagement des espaces intérieurs (pièce de vie, chambres, salle de jeux), les équipements de sécurité et de confort, ainsi que les aménagements extérieurs.

À l'issue des travaux, la structure disposera d'espaces fonctionnels et sécurisés, ainsi que d'un terrain extérieur aménagé comprenant une aire de jeux et une terrasse couverte.

L'ouverture de la Maison d'Assistantes Maternelles est prévue pour septembre 2026. Elle viendra compléter les dispositifs existants sur la commune en matière de petite enfance et répondre aux besoins des familles du territoire.

Maison d'Assistantes Maternelles Les Minis Pouces

8 chemin du Bois Bouchot, 58000 Saint-Éloi

Capacité d'accueil : 12 enfants

Âge des enfants accueillis : de 2 mois à 3 ans

Équipe : Sandrine, Sandra et Chloé, assistantes maternelles

Période d'ouverture prévue : septembre 2026

Inscriptions : ouvertes pour la rentrée de septembre 2026

Contact : lespetitspouces4@gmail.com



Retour sur une fin d'année festive

La fin de l'année a été particulièrement animée à la médiathèque, qui a une nouvelle fois confirmé son rôle de lieu de rencontres, de partage et de créativité pour petits et grands.

En décembre, la magie de Noël s'est invitée entre les rayonnages avec la venue très attendue du Père Noël. À l'occasion d'une heure du conte spécialement organisée pour l'événement, le célèbre bonhomme rouge a enchanté les enfants venus nombreux l'écouter. Histoires, sourires et émerveillement étaient au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des familles. Un moment chaleureux et convivial qui restera gravé dans les mémoires des plus jeunes... et des plus grands.

Dans cette ambiance festive, la médiathèque a également accueilli **Nadia Michot**, connue sous le nom de la couturière de papier, qui a animé deux ateliers de Noël. Les participants ont pu s'initier à la création de livres pliés agrémentés de figurines délicates. Ces œuvres originales, à mi-chemin entre le livre et l'objet décoratif, ont trouvé leur place sur les tables de fêtes ou sous les sapins, apportant une touche artisanale et poétique aux célébrations de fin d'année.



Cap sur 2026

L'année 2026 démarre sur les chapeaux de roues, et **Thierry** ne manque pas d'idées pour continuer à faire vivre la médiathèque et ses animations.

Parmi les rendez-vous à venir, une soirée consacrée au **Printemps des poètes**, le vendredi 27 février, à 19 heures, avec la participation de deux fidèles poétesses locales, **Marie-Paule MOREAU** et **Nathalie Chatillon Chamouard**, accompagnées du poète Corbigeois **Laurent Briand**. Cette année place à la liberté, thème de cette édition 2026.

Une **soirée jeux de société** est proposée le vendredi 27 mars à 20 heures. Elle sera animée par **Nadine Poidvin**, du magasin Jean de la Lune à Nevers. Une belle occasion de découvrir de nouveaux jeux, de partager un moment ludique et convivial, et de s'amuser entre amis ou en famille.

Autre événement très attendu : la **soirée cabaret** avec **L'Effet Cabaret**, troupe de Cosne-sur-Loire, prévue le vendredi 12 juin à 20 heures. Le succès est tel que la soirée affiche déjà complet. Les personnes qui s'inscrivent désormais seront placées sur liste d'attente, preuve de l'enthousiasme suscité par ce rendez-vous.

Enfin, les enfants ne sont pas oubliés avec un **atelier de Pâques**, à nouveau animé par **Nadia Michot**. Deux sessions sont programmées : le mercredi 1er avril à 14 h 30 et le samedi 4 avril à 9 h 30, pour les enfants de 5 à 8 ans. Créativité et bonne humeur seront une fois encore au programme.

Les **ateliers numériques** animés par **Stéphane Vallé** du Conseil Départemental et **Loïc Rizzo**, dans le cadre de la participation citoyenne, les **ateliers tricot** animé par **Annie Dutrieu**, les **ateliers généalogie** animé par **Geneviève Delerin** et **Florian Gilbert**, les **ateliers pyramide** par **Nicole Gaucher**, les **ateliers dictée** et **jeux de société** de l'association éligéoise **Mosaïc**, continuent jusqu'en juin prochain.

Il est conseillé de réserver pour l'ensemble de ces manifestations, la jauge étant limitée.

La médiathèque poursuit ainsi sa mission : proposer des animations variées, accessibles à tous, et renforcer le lien social au cœur de notre commune. Une belle dynamique à suivre tout au long de l'année 2026.



Les Jeunes Pousses

Rétrospective des événements de l'association

- le 08-09 novembre 2025 se déroulait le premier loto de l'association qui a rassemblé plus de 200 personnes. Un succès inattendu et une soirée axée sur la bonne entente et la convivialité ! Nos vainqueurs sont repartis avec le sourire.
- Le 31 octobre 2025 se déroulait le défilé d'Halloween de nos petits éligeois, un parcours bien organisé avec plusieurs bénévoles pour assurer la sécurité. Nous remercions vivement les habitants des rues limitrophes à l'école, qui ont été nombreux, à distribuer des bonbons, à environ 70 enfants. A la fin de la marche, chaque enfant s'est vu remettre un sachet de bonbons offert par l'association. Petits et grands ont joué le jeu et nous avons passé un excellent moment tous ensemble. Merci à tous.



- 18 Décembre 2025 : pour le passage du Père Noël, les petits lutins de l'association ont travaillé dur afin de pouvoir remettre à chaque classe un cadeau commun offert par l'association.
- Le 09 Janvier 2026 : pour fêter la nouvelle année et passer un moment de convivialité, l'association a, de nouveau, offert une part de galette à chaque parent et enfant scolarisé à l'école des Jeunes Pousses. Nos Rois et Reines ont été nombreux cette année. Merci au Fournil de St-Éloi pour la confection des Galettes des rois.

Rendez-vous en Juin pour la Kermesse de l'école !



A TOUT COEUR

L'association a reconduit son bureau pour les deux années à venir lors de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2026.

Nous poursuivons nos randonnées le jeudi matin et dimanche matin ou à la journée une ou deux fois par mois et également les séances de Scrapbooking organisées par **Huguette Paudrat**.



Randonnées A TOUT COEUR du 1er semestre 2026

dimanche 25 janvier	rando du matin	Fleury sur Loire	D : 8h45
dimanche 8 février	rando du matin	La Charité	D : 8h30
dimanche 15 mars	rando du matin	Beffes	D : 8h30
dimanche 12 avril	rando du matin	St Ouen/Loire	D : 8h30
dimanche 26 avril	rando du matin	Limon	D : 8h30
dimanche 10 mai	rando à la journée	dans l'Yonne	D : 8h00
	visite de Noyers sur Serein et Montréal		
sam 30 dim 31 mai	W-E rando	Cluny et région	D : 8h00
dimanche 14 juin	rando du matin	Sermoise	D : 8h45
dimanche 28 juin	rando à la journée	Merry/Yonne	D : 8h30
dimanche 12 juillet	rando du matin	Chevenon	D : 8h45
////////////////////////////////////			
jeudi 19 février		Luthenay Uxeloup	D : 8h45
jeudi 12 mars		St-Martin d'Heuille	D : 8h45
jeudi 16 avril		Verneuil	D : 8h30
jeudi 21 mai		Imphy	D : 8h45
jeudi 4 juin		La Machine	D : 8h30
////////////////////////////////////			

TOUS LES DÉPARTS : parking salle polyvalente de Saint-Éloi



Vous pouvez rejoindre notre club de randonnée pour des moments toujours conviviaux.

Contact : Mme BENARD Nadine, Présidente : 06 73 33 27 71

Mme BENARD Mireille, Secrétaire et responsable des randonnées : 06 19 19 14 41

Avenir Sportif Saint-Éloi Tennis de Table

Bilan sportif & événements à venir

Une phase 1 riche en réussites

La première phase de la saison a offert de très belles performances à l'ASSETT. L'équipe 1 assure son maintien en Régionale 2, obtenu lors de la dernière journée, confirmant la solidité et la progression du groupe.

Deux excellentes nouvelles viennent compléter ce bilan :

- L'équipe 2 accède à la Régionale 3
- L'équipe 3 monte en Départementale 2

Grâce à ces résultats, deux équipes évolueront au niveau régional lors de la 2^e phase, un vrai motif de fierté pour le club. Le club engagera une 6^e équipe en départemental pour permettre aux plus jeunes de bénéficier de plus de temps de jeu.

Chez les jeunes :

Parmi les joueurs qui se distinguent régulièrement, on retrouve **Lucas Corot** et **Lucas Marie**, tous deux auteurs de très belles performances lors des Challenges Jeunes. Leur sérieux et leur constance leur permettent d'enchaîner les résultats positifs.

Criterium Fédéral :

Yanis Servotte victorieux en junior :

Parmi les temps forts, la victoire de **Yanis Servotte** en catégorie junior constitue un véritable exploit.

Lucas Marie : une superbe 2^e place

Déjà performant en Challenges Jeunes, **Lucas Marie** confirme une nouvelle fois son excellent état de forme en s'adjugeant une **magnifique 2^e place** dans sa catégorie.

Accueil du 5^e tour du Challenge Jeune – Samedi 28 mars

Pour la première fois, Saint-Éloi accueillera le 5^e tour du Challenge Jeune. Environ 20 jeunes pongistes seront présents pour s'affronter dans différentes catégories de niveau et tenter de remporter la compétition.



Cet événement mettra en lumière la jeunesse sportive locale et l'engagement du club dans la formation des jeunes.

Loto-rifles – Samedi 28 février & Dimanche 1^{er} mars

L'Avenir Sportif Saint-Éloi Tennis de Table organise ses traditionnels loto-rifles, moments toujours très attendus.

Amis du Vieux Chaluzy

PLANNING des ANIMATIONS 2026 au 2/2/26

FÉVRIER

Lundi 23 : Assemblée Générale en mairie de Saint-Eloi

MAI

Samedi 9 : Théâtre Ravolet avec **Anne Metzger**
«Les sœurs Champagne»

JUIN

Samedi 6 : Concert en duo avec **Philippe et William Rollin** (country, Bluegrass, Jazz, chant)

Samedi 20 : **Capriole** et ses danses renaissance française et anglaises

JUILLET

Samedi 4 : concert de Jazz avec **Pierre Belon**

SEPTEMBRE

Samedi 5 : concert : contrebasse et chant avec **François Perrin** et sa fille **Alice Delachaume**

Samedi 20 et dimanche 21 : journées du patrimoine avec l'exposition de peintures de 2 nivernais : **René Barle** et **Nicole Sagnol**

Amicale Pétanque Éligeoise

Le vendredi 16 janvier 2026, l'Amicale Pétanque Éligeoise proposait son premier rendez-vous autour de la Galette, pour préparer la nouvelle saison !

Une bonne assistance était réunie et a pu partager et apprécier la Galette du **Fournil de Saint-Éloi** !



Le Président, **Pascal Rimbert**, a présenté ses vœux à tous les licenciés et a annoncé l'ouverture des concours avec la Coupe d'Hiver, où pas moins de 4 équipes allaient représenter les couleurs du Club.

L'effectif reste stable avec 35 adhérents. Toute personne intéressée peut rejoindre notre club.

Amicale Pétanque Éligeoise
Pascal Rimbert-06.18.43.74.66

Asso Franco-Polonaise

Le 8 décembre dernier, l'association a une nouvelle fois fait voyager les papilles avec son incontournable atelier annuel de cuisine polonaise. Tabliers noués et bonne humeur au rendez-vous, les participantes se sont retrouvées autour d'un menu complet : potage, plat principal et dessert.

En cette période hivernale, quoi de mieux que des plats réconfortants, typiquement dégustés en décembre en Pologne ? À l'honneur cette année : le łazanki au choucroute, que mes « stagiaires » ont malicieusement rebaptisé « choucroute polonaise revisitée ». Une appellation pleine d'humour pour un plat généreux et savoureux !

Côté sucré, les pommes ont volé la vedette. Ensemble, nous avons préparé la niewidzialna szarlotka, littéralement « le gâteau invisible aux pommes à la polonaise ».

Une découverte surprenante et légère, bien différente des traditionnels gâteaux aux pommes que nous connaissons en France.

Comme toujours, l'atelier s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, rythmée par les conseils culinaires, les éclats de rire et le plaisir de cuisiner ensemble.



Une fois les préparations achevées, les réalisations soigneusement emballées, prêt à prolonger la gourmandise en famille.

Les nombreux retours reçus par mail confirment le succès de cette édition : les plats ont été unanimement appréciés. Une belle manière de célébrer la convivialité et la richesse de la tradition culinaire polonaise.

Manifestation à venir : Assemblée Générale aura lieu le samedi 18 avril 2026 à 10H00

Contact : 06 60 44 07 01 / pologne58@gmail.com
Site : <https://francepologne58.wixsite.com/francepologne58>

De l'automne coloré à l'hiver festif, saison après saison, de belles

🍁 Vacances d'automne 2025

À l'accueil de loisirs, les vacances de fin octobre ont été rythmées par des créations et de beaux moments partagés aux couleurs de l'automne.

Les plus jeunes ont ouvert le bal en se transformant en petits artistes de la forêt : hérissons bricolés avec soin, écureuils en pommes de pin, arbres flamboyants... Leur salle s'est peu à peu métamorphosée en un décor automnal haut en couleurs.

Les primaires ont, eux aussi, vécu des journées intenses : décorations géantes, grands jeux, chasse aux ombres et même une expédition glacée à la patinoire de Bourges. Défis et fous rires ont rythmé la semaine.

Du côté des adolescents, place à l'originalité avec une veillée déjantée inspirée de « **L'amour est dans le pré** » : déguisements loufoques, improvisations hilarantes, karaoké et speed-dating improbable. Une soirée mémorable qui restera dans les annales !



❄️ Vacances d'hiver 2026

En février, l'accueil de loisirs a changé de décor pour proposer un programme riche en expériences et en imagination, autour des thèmes des inventeurs, du cinéma et du carnaval.



Chez les 3-5 ans, les journées se sont organisées entre créations, découvertes et moments tout en douceur. L'atelier pâte à sel a permis aux petites mains de façonner leurs œuvres avec application, tandis que les histoires et jeux ont nourri leur imaginaire.



Les séances de danse avec **Floriane de l'ADESS 58** ont apporté énergie et bonne humeur, toujours très attendues par les enfants.



Les 6-11 ans se sont, quant à eux, glissés dans la peau de scientifiques et d'artistes. L'atelier Slime a rencontré un franc succès, entre expériences colorées et éclats de rire. Fabrication de toupies, création d'objets, ateliers cuisine gourmands et jeux collectifs ont rythmé la première semaine.



l'accueil de loisirs continue d'écrire, histoires collectives



La seconde semaine a plongé les enfants dans l'ambiance cinéma et carnaval : masques et déguisements, clap cinéma, affiche et goûter de Mardi Gras. Entre l'heure du conte à la médiathèque, la danse, les jeux de société avec **Renaud**, ludothécaire de « **Vertpré** », et la sortie inter-centres à Prémery, les journées ont mêlé créativité et partage.



Les adolescents ont également profité d'un programme varié mêlant sorties et temps forts : immersion à la **Virtual Arena**, séance cinéma, sortie piscine, jeux collectifs et veillées les jeudis soir jusqu'à 22h. Ces moments privilégiés ont favorisé les échanges, renforcé la cohésion du groupe et permis d'avancer sur leurs projets à venir.



Deux saisons, deux ambiances... mais toujours la même volonté d'offrir aux enfants et aux jeunes des expériences enrichissantes et des souvenirs qui marquent l'année.



Nouveaux artisans à Saint-Éloi

Nous avons le plaisir d'accueillir **Sols Murs 2000** et **Menuiserie Moderne**, installés au 42 rue de Rémeron à Trangy.

Sols Murs 2000 intervient dans la rénovation et le neuf : plaquisterie, isolation, peinture, revêtements sols et murs, aménagement de combles, carrelages et parquets.

Menuiserie Moderne propose la pose de fenêtres, volets, portes, portails, vérandas, pergolas, stores et plus encore.

Ces artisans souhaitent contribuer à la vie locale et soutenir le développement économique de notre commune. N'hésitez pas à leur rendre visite pour vos projets de construction ou de rénovation. Saint-Éloi leur souhaite la bienvenue !



- Placo - Isolation int./ext.
- Aménagement de combles
- Peinture intérieure / extérieure
- Revêtements sols et murs
- Rénovation de parquets
- Carrelage et Faïence

03.86.23.14.32
solsmurs2000@hotmail.fr



**Sols Murs
2000**



**MENUISERIE
MODERNE**

- Portails
- Portes
- Fenêtres
- Volets
- Baies Vitrées
- Portes de Garage





03.86.23.14.32

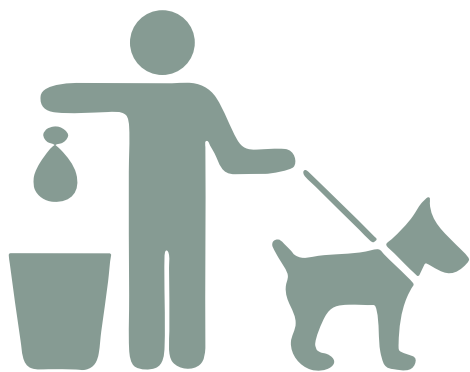
Rappel important

L'incivilité n'a pas sa place dans notre ville.

Les dépôts de déjections canines devant les portes des habitants deviennent un véritable problème au quotidien. Ces comportements reflètent avant tout un manque de vigilance de la part des maîtres, et non de nos fidèles compagnons à quatre pattes.

Un simple geste peut tout changer : prévoir un sac et ramasser les déjections de son chien. Ensemble, contribuons à rendre notre cité plus propre et agréable pour tous !

Adoptons le réflexe citoyen : ramassons les crottes de nos chiens !



**Merci de ramasser les
déjections de votre animal**



NAISSANCES « Bienvenue aux bébés »

24/01/2025 : Victor LUTSEN
 09/02/2025 : Even RENARD
 10/02/2025 : Jeanne THUELLE
 11/02/2025 : Jade MATHIAUD BORREGO
 19/03/2025 : Faustine BREUGNOT
 13/04/2025 : Kiara RAËS
 07/07/2025 : Iris LEMAITRE



15/07/2025 : Julia BOULEUX
 26/07/2025 : Aéla NDJINGA-NYAMA
 02/08/2025 : Omar HARRATH
 26/09/2025 : Nolan GIRARD
 22/10/2025 : Liyam JOLIVET
 03/11/2025 : Valentin SOUCHARD
 07/11/2025 : Léonille TOURNAYRE

MARIAGES « Félicitations aux mariés »

21/06/2025 : Adrien DA ROCHA et Marlène FERNANDES CARNIDE
 28/06/2025 : Yoan AYRAL et Marion COLAS
 12/07/2025 : Fabrice CROBEDDU et Anne MOREAU
 26/07/2025 : Tomy LEYMONIE et Fiona GRELLIER
 23/08/2025 : Antoine VIONNET et Marie LEROY
 13/09/2025 : Jean-Noël CALMES et Barbara GIRAULT
 04/10/2025 : Romain DA ROCHA et Léa ALVES FERREIRA



DÉCÈS « Une pensée pour ceux qui nous ont quittés »

02/02/2025 : Renée ALEXANDRE
 02/03/2025 : Louis MARTIN
 28/03/2025 : Marie LEMOINE
 05/04/2025 : Denise PHILIPPEAU
 30/04/2025 : Michel BOURGES



15/09/2025 : Alain MAGNAVAL
 18/11/2025 : André JOVET
 26/11/2025 : Guy BENOIT
 07/12/2025 : Jean ROLLIN
 23/12/2025 : Ernest DALLE

Comme le prévoit la législation en vigueur, l'état civil ci-dessus comprend seulement les événements dont la publication est autorisée par les familles.



A VOS AGENDAS

AVRIL

Samedi 18
Dès 19h30 Salle polyvalente
 Soirée couscous
 Organisée par Azur & Or

Dimanche 19
De 9h à 18h Salle polyvalente
 Bourse aux jouets & vêtements
 Organisée par Azur & Or

Samedi 25
 Parade du Classic Days

MAI

Dimanche 3
Terrain de moto-cross
 Championnat de France MX Féminin

Vendredi 8
10h Eglise / 11h Monument aux morts
 Commémoration de la victoire du
 8 mai 45

Vendredi 22
20h Salle polyvalente
 Concert Baby and Co
 Organisé par Mosaïc

JUIN

Samedi 6
Terrain de moto-cross
 Compétitions Moto Cross électrique

Dimanche 7
Terrain de moto-cross
 Journée découverte
 Compétition Moto Cross Jeunes

Vendredi 19
Dès 9h Place de la mairie
 2^e étape du 48^e Tour Nivernais Morvan
 Épreuve de contre-la-montre

Samedi 27
Place de la mairie
 Fête patronale

LE PRINTEMPS DU LIVRE

DE 10H À 18H
ENTRÉE LIBRE

DIMANCHE
22
MARS 2026



AUORE
BALLAND-PIEUCHOT



BRIAN
BOUILLON BAKER

Invités d'honneur

Salle polyvalente de Saint-Éloi (58)



Organisé par
l'association



Commune
Saint-Éloi



BABY AND CO
TRIBUTE
JOHNNY HALLYDAY

2026

Contact Cédric : 06.06.50.51.17 babyandco71@gmail.com

Vendredi 22 mai
à partir de 20H

Salle des fêtes
de Saint-Éloi **15€**

Soirée organisée par
l'association Mosaïc



Réservation au 06.84.90.52.57
avant le 03 mai 2026

Nombre de places limitées

Le Tour Nivernais Morvan fait étape à Saint-Éloi

Saint-Éloi accueillera, le vendredi 19 juin 2026, l'arrivée de la deuxième étape du **48^e Tour Nivernais Morvan**, avec une épreuve de contre-la-montre par équipes.

Cette étape se déroulera sur un parcours entièrement chronométré de 19,4 kilomètres. Le départ des équipes sera donné rue du Cholet à partir de 9h30, avec une arrivée prévue chemin du Bois Bouchot, aux abords de la mairie. L'arrivée de la dernière équipe est estimée aux alentours de 11h00.

Un village partenaires sera installé place de la mairie dès 9h00, permettant au public d'assister à l'épreuve dans de bonnes conditions. Le protocole officiel d'arrivée se tiendra sur le podium, place de la mairie, à l'issue de la course.

La **présentation officielle** du Tour Nivernais Morvan aura lieu le **vendredi 24 avril 2026**, à la salle des fêtes de Saint-Éloi.

Cette étape offrira aux habitants et aux visiteurs l'occasion d'assister à une épreuve de cyclisme de niveau régional, ouverte à tous.

Rendez-vous le 19 juin 2026 à Saint-Éloi !

48^e TOUR NIVERNAIS MORVAN ELITE

Liberté Egalité Fraternité

MAIRIE

VENDREDI 19 JUIN 2026

ÉTAPE 2
CONTRE LA MONTRE
19,4 kilomètres



113^e ÉDITION
Tour de France
4-26 JUILLET 2026

letour.fr
@LeTour
#TDF2026

ÉTAPE 11
15 JUILLET 2026

VICHY
> NEVERS

**Le Tour passe à Saint-Éloi,
vivez les 5 derniers km !**

